

Bergerac, l'association BASE et le TCB mis à l'honneur dans un magazine national !

Alternatives Economiques

JANVIER 2022 | N° 419 | 6,90 €

MACRON, LE BILAN

Il ne suffit pas de planter des arbres pour prendre l'avion
L'Europe va-t-elle échapper à l'austérité ?



CAHIER SPÉCIAL 16 PAGES LA PAUVRETÉ N'EST PAS UNE FATALITÉ



À BERGERAC, L'INSERTION DES FEMMES PASSE AUSSI PAR LE SPORT

Parmi les initiatives cherchant à réduire les inégalités dues au genre, certaines s'appuient sur le développement de la pratique du sport pour toutes et tous. Ainsi, pour favoriser l'insertion des femmes des quartiers populaires dès le plus jeune âge, l'association Bergerac actions solidarité emploi (Base), située à Bergerac (Dordogne), a développé une solution originale. Cette structure, qui s'adresse prioritairement aux femmes pour leur proposer des emplois en insertion, a monté en 2016 l'opération « Les filles montent au filet » afin de faire découvrir le tennis sur un terrain du quartier, puis dans un club de la ville.

Dans le cadre de cette opération, des initiations gratuites au tennis pour des jeunes filles et des femmes sont organisées chaque année. Lors de l'été 2021, une première session a eu lieu dans le quartier de la Brunetière, puis une seconde au Tennis Club de Bergerac (TCB), partenaire de l'opération, qui a réuni une centaine de personnes. Si elles le souhaitent, les apprenties tenniswomen peuvent ensuite bénéficier de cours gratuits au club, puis prolonger l'expérience en tant que licenciées, avec un accompagnement technique et financier.

Favoriser la prévention de l'exclusion

« Nous nous préoccupons de l'insertion des femmes par le travail, mais plus largement de créer du lien », explique Jean-Pierre Ditsch, le directeur de Base. L'association finance les licences, le matériel et peut organiser le transport jusqu'au club. Ce dernier met à disposition un professeur de tennis et des bénévoles. « Jusqu'en 2020, nous proposons du tennis en loisir uniquement. Mais l'arrivée de nouvelles personnes du quartier de la Brunetière cette année nous permet désormais d'organiser des groupes d'entraînement et d'envisager la compétition, ce qui est un tremplin supplémentaire pour l'insertion », note Damien Lambert, président du TCB.

Depuis 2016, 80 femmes ont bénéficié d'une licence à travers cette opération, et plus de la moitié ont pratiqué ce sport plus d'une saison, estime Jean-Pierre Ditsch. Pour le dirigeant associatif, l'intérêt est avant tout de « développer la citoyenneté et la mobilité sur le territoire ». La plupart des licenciées sont âgées de 7 à 12 ans, avec quelques adolescentes depuis cette année, et une dizaine d'adultes : un public inhabituel pour l'association. Selon son président, s'adresser à un public très jeune permet de « sortir du traitement symptomatique de l'exclusion pour favoriser la prévention ». Une formule qui porte ses fruits, selon Damien Lambert : « Le tennis est un sport individuel, mais il offre une véritable vie collective. On voit d'ailleurs les nouvelles licenciées aux événements du club, et l'une d'elles est même devenue initiatrice. »

■ M. J.

de cinq ans et ayant une autorisation de travailler sur le sol français.

Au quotidien, les conseillers en insertion professionnelle, qui travaillent en binôme avec un interlocuteur de Pôle emploi, « recensent les formations disponibles, puis aident les bénéficiaires à définir un projet réaliste par rapport aux besoins du territoire, et leur donnent les outils nécessaires pour le réaliser », explique Samira Bouafia, chef du pôle asile de Coallia Somme. Cet accompagnement fait l'objet d'un contrat, signé entre Coallia et le bénéficiaire, qui doit aussi respecter certaines obligations en fonction de son degré d'autonomie, comme venir à l'heure au rendez-vous. Sur 63 personnes accueillies à la permanence pendant la première année, 55 ont signé ce contrat, 11 d'entre elles ont débuté une formation et 12 sont déjà en emploi. ■ M. J.

[1] Conclu entre l'Etat français et tout étranger non européen admis au séjour en France souhaitant s'y installer durablement, il engage notamment le signataire à « suivre des formations pour favoriser son insertion dans la société française ».